YERRES

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 6.4.1999 et de la publication le 1.4.1999
Le Maire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 1999

DELIBERATION N° 99/03/492

OBJET: **APPEL D'OFFRES OUVERT : LANCEMENT**
Fourniture de carburants pour les véhicules communaux

Le Conseil Municipal,

VU le Code des Communes et notamment ses articles R 314-1 et 314-2,

VU le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 273, 296 à 298,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à une procédure de Marché Public en raison des dépenses annuelles de carburant, par le biais d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour une période d'un an renouvelable une fois par tacite reconduction,

SES Commissions Travaux et Finances consultées,

LE rapporteur entendu,

APRES en avoir délibéré,

A, l'unanimité,

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises relatif à la fourniture de carburants ci-annexé ,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert à bons de commande en application des articles 273, 296 à 298 du Code des Marchés Publics,

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif de la commune, exercice 1999 et suivants, fonction 0, sous fonction 022, article 60 621,

FAIT et délibéré les jour, mois et an susdits.

REÇU LE
- 6 AVR. 1999
SOUS-PREFECTURE
L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Pour extrait conforme
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 69 49 76 00 - FAX : 69 48 63 98